

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATION

- SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda – Mutuelleville -1082-

La Direction Générale de la Société Immobilière et de Participations SIMPAR porte à la connaissance des Actionnaires et du Public qu'une proposition d'augmentation du capital social à hauteur de 500.000 Dinars par incorporation des réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle pour huit actions anciennes a été soumise au conseil d'administration qui se réunira prochainement pour décider de la convocation de l'AGE qui aura lieu le même jour que l'AGO et décidera des modalités de réalisation de l'augmentation du capital.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*